

TERRITOIRES  
DU  
RUANDA-URUNDI

N° 128 / Succ.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° .....

du ..... 19.....

ANNEXE

OBJET: Succession indigène.

Biumba, le 22.3.39.-

47/Succ  
30.3.39

106

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suivant communication reçue de Mr. le District Commissioner d'ANKOLE, le nommé NSAMBE de MUDERI (Ruhengeri) est décédé dans la mine de Buhwezhu (Uganda).-

Par même courrier je vous adresse la succession du défunt soit un petit sac contenant I cuiller, un couteau et II cents ,I spoon.-

J'ai accusé réception aux autorités de l'Uganda.-

L'Administrateur Territorial

DRYVERS.



A Monsieur l'Administrateur Territorial de Ruhengeri.-